Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 077-217703057-20260928-D_142_2026-DE

Montereau FAULT-YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET

Convention de délégation de gestion de la Maison du Terroir à la SPL « Montereau, Porte de Paris » - Rapport annuel du délégataire – Exercice 2025

DATE D'AFFICHAGE

29 septembre 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

en exercice	35
présents	23
votants	27

N° D_142_2026 (Service de la commande publique)

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 21 septembre deux mil vingt-six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, M. ESPARRAGA, Mme SARICA AYGAN, Adjoints au Maire, M. BOURDY, M. DERVILLEZ, Mme DOURET, M. GRABSI, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme SONI MAZOUZI, Mme YANGO LONGUET, M. BAROUKH, Mme BILLÉ, Mme DESANTE, M. DEYDIER, M. VATONNE, Mme DJILALI, Conseillers Municipaux.

Absentes représentées : Mme BENADDA-SAHRIDJ représentée par M. REGUIG, Mme CAMACHO représentée par M. DERVILLEZ, Mme GONÇALVES représentée par Mme SARICA AYGAN, Mme LEROY représentée par M. ASFAUX, Mme DOIGNON représentée par Mme BILLÉ.

Absent(e)s : M. CHERON, Maire, M. DURAND-BANCEL, Mme RICHARD, M. LEMOINE, M. CELIK, Mme SAINTE ROSE, M. VILLEMIN.

Secrétaire de séance : Mme DOURET.

Le vote de cette délibération a lieu sous la présidence de M. REGUIG

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants,
- Vu l'avis favorable des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 25 septembre 2026,
- Vu l'avis favorable de la 1ère commission du 21 septembre 2026,

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a procédé à l'examen du rapport annuel du délégataire relatif à la convention de délégation de gestion de la Maison du Terroir à la SPL « Montereau, Porte de Paris », lors de sa séance du 25 septembre 2026.

Ce rapport est annexé à la présente délibération.

.../...

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 077-217703057-20260928-D_142_2026-DE

M. James CHERON, Maire, M. Didier DURAND-BANCEL, Adjoint au Maire, Mme Virginie RICHARD, M. Maxime LEMOINE, M. Eren CELIK, Conseillers Municipaux quittent la salle en amont de la présentation de la présente délibération et ne prennent pas part au vote

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ (1 abstention : Mme DJILALI)

- **DE PRENDRE ACTE** de la transmission du rapport annuel du délégataire relatif à la convention de délégation de gestion de la Maison du Terroir à la SPL « Montereau, Porte de Paris », tel qu'annexé à la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE MONTEREAU (Seine-et-Marne)

James CHÉRON